

Licence professionnelle Aménagement Paysager : conception, gestion, entretien

Nature de la formation :

Diplôme national

Crédits ECTS :

60

Parcours :

- Gestion durable des arbres et des arbustes en aménagement paysager

Langue(s) d'enseignement :

Français

Modalité(s) de la formation :

Formation en présentiel

Formation continue

Formation initiale

Ouvert en alternance

Lieu(x) de la formation :

AUBIERE

Pièce(s) jointe(s) à télécharger :

[Télécharger la plaquette de la formation](#)

Présentation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Face aux enjeux actuels des changements globaux, la place du végétal dans les espaces urbains devient un enjeu important de ces territoires où vivent près de 80 % des Français. Les plantations d'arbres et d'arbustes sont présentées comme une des solutions pérennes de

gestion durable des espaces verts : ils participent à la dépollution de l'air et à l'équilibre de la faune, apportent de l'ombrage, limitent les risques d'îlots de chaleur et jouent aussi un rôle social. Les problématiques combinées de rationalisation des dépenses publiques et de **défis environnementaux** nécessitent une évolution des métiers en lien avec l'aménagement paysager. L'objectif de cette licence professionnelle est donc de former **des professionnels capables de s'intégrer dans une filière qui va de la production en pépinière jusqu'à la gestion des arbres et d'ornement en tenant compte des problématiques économiques, techniques et environnementales.**

Le titulaire de ce diplôme sera donc un spécialiste capable:

- de connaître et adapter les techniques de plantation et de cultures en pépinière
- de diagnostiquer l'état d'un patrimoine paysager et comprendre son contexte: historique, demandes sociales, règles juridiques et administratives
- d'anticiper les impacts des aménagements sur l'environnement dans un souci de durabilité
- de maîtriser les éléments de gestion et législation du travail nécessaires aux postes d'encadrement

ORGANISATION DE LA FORMATION

La Licence professionnelle Gestion Durable des Arbres et Arbustes en Aménagement Paysager (GD3A) est un diplôme délivré par l'Université Clermont Auvergne (UCA), en partenariat avec le lycée agricole Louis-Pasteur de Marmilhat (LEGTA, Lempdes). Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'UCA, des enseignants du LEGTA, des experts professionnels et des chercheurs INRA de l'UMR PIAF (Clermont-Ferrand). Ils sont complétés par des mises en situation sur sites, des visites de pépinières, de parcs et de collectivités.

La formation se compose de **454h de présentiel** réparties sur **2 semestres**, de **130h d'un projet tutoré**(6 ECTS) et de **16 semaines de stage (560h)** en milieu professionnel (12 ECTS).

L'enseignement en présentiel est réparti en 10 UE (Unité d'Enseignement) :

- 5 UE correspondent à des enseignements fondamentaux : en lien soit avec le fonctionnement des arbres et leur diversité, soit avec la législation et l'historique de l'aménagement paysager (pour un total de 18 ECTS), apportant les connaissances théoriques nécessaires à la gestion des arbres en aménagement paysager.

- une UE est consacrée à la pratique de l'anglais (3 ECTS)
- 4 UE correspondent à des enseignements techniques en lien direct avec les compétences en arboriculture et la connaissance de la filière (pour un total de 21 ECTS).
- Un projet tutoré s'appuyant sur un travail de groupe de 3 à 4 étudiants. Les sujets sont définis par l'équipe pédagogique à partir de propositions développées en partenariat avec les professionnels de la filière (communautés de communes par exemple). Ces projets permettent la mise en pratique d'enseignements de la formation : inventaire et diagnostic d'un patrimoine arboré et arbustif, mise en place d'une base de données et de fiches de suivi via les outils numériques utilisés dans la profession, proposition d'un plan de gestion, contact avec les agents territoriaux et les élus, formation d'agents afin d'optimiser la mise en place du plan de gestion. Ce projet fait l'objet d'une évaluation sur la base d'un rapport rédigé collectivement et d'une présentation orale individuelle. Constitué de documents scientifiques et techniques, ce rapport est au même titre que le rapport de stage une référence lors de la recherche d'emploi.

LES + DE LA FORMATION

L'originalité de notre formation réside dans **la complémentarité locale entre les compétences scientifiques** (Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'UMR PIAF) et **les compétences techniques d'arboriculture** de notre partenaire : le LEGTA Louis Pasteur (EPL de Marmilhat -BP 116 - 63370 Lempdes).

Les travaux de l'unité mixte de recherche PIAF (Université - INRA) portent sur les réponses des arbres aux facteurs environnementaux, en prenant en compte les aspects architecturaux et fonctionnels, et en travaillant sur l'ensemble du cycle annuel. Cette unité a notamment développé des outils de diagnostic de l'état physiologique de l'arbre (Xylem, Cavitron, Pépipiaf, ...) déjà utilisés par les acteurs de la filière arboricole ou d'autres filières de productions végétales.

Les enseignants du LEGTA impliqués dans la formation apportent leurs connaissances en ligneux d'ornement, leurs compétences techniques en arboriculture et leur connaissance de la filière professionnelle. La complémentarité entre les compétences scientifiques, les compétences techniques d'arboriculture et les interventions d'experts permettent d'offrir une formation unique spécialisée sur les problématiques et les nouveaux enjeux liés à la gestion des ligneux d'ornement.

COMPETENCES ET CONNAISSANCES

Connaissances et compétences spécifiques à la spécialité : Identifier le stade de développement d'un arbre, son architecture, ses besoins nutritifs ; reconnaître les principaux taxons ligneux ornementaux et identifier leurs besoins auto-écologiques ; connaître les filières arboricoles de la production à l'aménagement et l'entretien ; acquérir les compétences techniques de production, d'entretien et de gestion d'arbres et d'arbustes ; proposer des végétaux et adapter leurs modes de gestion à leur environnement ; identifier les sols et proposer des solutions techniques pour optimiser le développement des ligneux ; identifier le contexte paysager de l'aménagement ; créer et de combiner des informations localisées géographiquement contribuant à la gestion de l'espace ; être capable de réaliser un devis et de répondre à un appel d'offre ; identifier le cadre juridique du droit du travail et de l'environnement ;

réaliser un diagnostic de l'état physiologique et sanitaire d'un patrimoine paysager; connaître les concepts de diagnostic mécanique et de sécurité ; établir un plan de gestion ou réaliser un suivi d'espaces arborés.

Compétences organisationnelles :Établir des priorités, utiliser les outils informatiques, effectuer une recherche d'information, conduire un projet en réponse à une demande de commanditaire.

Compétences relationnelles :Communiquer (rédiger, organiser les informations, préparer des supports de communication, prendre la parole en public), travailler en équipe (se positionner, collaborer, restituer un travail d'équipe), s'intégrer dans un milieu professionnel (identifier les personnes ressources, les fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel).

Compétences scientifiques générales : mobiliser des savoirs de différents champs disciplinaires, mettre en œuvre une démarche expérimentale, utiliser des outils d'acquisition et des logiciels d'analyse de données, utiliser des outils mathématiques.

DIMENSION INTERNATIONALE

Les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger. Une unité d'enseignement de 24h est consacrée à la pratique de l'anglais.

ALTERNANCE

Formation ouverte en alternance

Type de contrat : Contrat de professionnalisation

Période :

Cette licence peut être suivie dans le cadre de formation continue à travers un **contrat de professionnalisation**. Dans ce cas, les apprenants sont dispensés de projet tutoré pour favoriser leur intégration dans l'entreprise. Le **calendrier d'alternance** est le suivant : 8 semaines de présentiel en cours, puis 10 semaines en entreprise, 8 semaines de présentiel en cours puis retour en entreprise jusqu'à la soutenance des stages.

Cette formation est également adaptée à une démarche de validation des acquis de l'expérience (**VAE**) ou de validation des acquis professionnels (**VAP**). Les candidats à cette démarche sont orientés par les responsables de la formation vers le service dédié de l'Université Clermont Auvergne. Elle est constituée de 2 phases : l'intéressé remplit un livret 1 destiné à présenter son projet professionnel et l'expérience professionnelle et/ou les formations continues qu'il a suivies qui sont en adéquation avec la licence. Après avis des responsables de la formation, l'intéressé rédige le livret 2, dossier qui est examiné par un jury composé du responsable de la formation, d'un membre du conseil académique et de la formation continue dans le cas d'une VAP. Dans le cas d'une VAE, le jury examine le dossier et un entretien est organisé avec le candidat avec la présence obligatoire d'un professionnel.

STAGE

Le stage de fin d'étude de 16 semaines a 3 objectifs pédagogiques : Permettre à l'étudiant de mettre en pratique tous les enseignements théoriques et pratiques de la formation; Développer et mettre en oeuvre ses qualités propres d'autonomie, de force de proposition, d'analyse et de synthèse; Former l'étudiant à rendre compte de la concrétisation d'un projet au commanditaire.

Les stages peuvent être réalisés dans **différentes structures**: services espaces verts d'une **ville** ou **communauté de commune** sur tout le territoire national et sur l'ensemble de l'Europe, au sein de **collectivités territoriales**, auprès d'un **bureau d'études**, auprès d'un **cabinet d'expertise** ou auprès d'une chambre d'agriculture. La recherche du stage est effectuée par l'étudiant avec l'appui de l'équipe pédagogique et le projet du stage est validé par l'équipe pédagogique avant la signature de la convention.

Il se déroule en **deux périodes** (fin du premier semestre et du second semestre) afin (i) d'équilibrer les périodes en situation professionnelle avec les périodes d'enseignement et (ii) aborder des problématiques différentes en fonction des saisons.

Le stage est validé par un **mémoire** de 50 pages maximum et un exposé oral de 15 minutes suivi de 30 minutes de discussion. Cette **soutenance** orale se déroule devant un jury composé de 4 personnes comprenant : un expert professionnel et 3 membres de l'équipe pédagogique. La note de stage représente 25% de la note finale de la licence.

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

GESTION DURABLE DES ARBRES ET DES ARBUSTES EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- Année LP

- Semestre 1

- **Biologie des ligneux**

- 6 crédits

- Anatomie et développement des arbres et arbustes
 - Physiologie de l'arbre

- **Biodiversité des Ligneux**

- 3 crédits

- **Gestion des Ligneux (30, 30, 30)**

- 6 crédits

- Modes de culture (Pépinière-Plantation)
 - Modes de gestion (Taille-Dynamique des haies)

- **Végétaux et aménagement urbain**

- 6 crédits

- Contexte d'un aménagement paysager
 - Projet d'aménagement-Prise en compte de l'aspect économique

- **Pédologie**

- 3 crédits

- **Systèmes Informations Géographiques**

- 3 crédits

- **Gestion économique de chantier**




- 3 crédits

- Semestre 2

- **Diagnostic et Parasitologie des végétaux ligneux**

- 6 crédits

- Diagnostic Physiologique
3 crédits
 - Parasitologie des végétaux

- Diagnostic mécanique
- Diagnostic de sécurité, évaluation des risques
-  **Droit du travail et de l'environnement : logique d'acteurs**
3 crédits
-  **Anglais**
3 crédits
- **Projet tuteuré**
6 crédits
 - Plan de Gestion: definition et exemples concrets
 - Réalisation du projet
-  **Stage**
12 crédits

Admission

CONDITIONS

La licence professionnelle s'adresse aux **titulaires d'un diplôme BAC+2** validé dans un domaine de la formation tels que:

- Licence **Sciences de la Vie** (spécialités BOPE ou BCP)
- Licence de **Géographie** (spécialités aménagement ou environnement), selon les acquis du candidat et son projet professionnel ;
- **DUT Génie biologique** option Génie de l'Environnement, DUT Génie biologique option Agronomie, **DUT Aménagement du territoire et urbanisme**
- **BTSA Aménagements Paysagers (AP), Gestion Forestière (GF), Gestion Protection de la Nature (GPN) et Production Horticole (PH)**
- Ecole d'Architecture et du Paysage

- **Certification de Spécialisation** : Gestion des arbres d'Ornement, Taille et soins des arbres
- **Salariés en formation continue** (Contrat de Professionnalisation, VAP, VAE partielle ou autre)

La **sélection des candidats** est effectuée après acceptation du dossier par la commission pédagogique. Elle se fait en 2 phases :

- **sélection sur dossier** (CV et lettre de motivation expliquant le projet professionnel),
- entretien téléphonique si nécessaire pour les candidats dont le dossier a été sélectionné.

Les critères pour sélectionner les dossiers portent sur (i) **l'adéquation entre la licence et la formation antérieure du candidat** (ii) sur la **motivation** du candidat et la **maturité de son projet professionnel**.

Contacts licence pro : scolallicence.sciences@univ-bpclermont.fr - 04.73.40.70.09

Candidature en ligne sur e-candidat <https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

PRÉ-REQUIS

La licence professionnelle s'adresse aux titulaires d'un diplôme BAC+2 validé dans un domaine en lien avec la formation (biologie et/ou aménagement et/ou environnement).

DROITS DE SCOLARITÉ

Niveau Licence/DUT

Et après ?

LES MÉTIERS VISÉS

Le diplômé peut prétendre à des emplois de niveau **Technicien** ou **Assistant ingénieur** tels que : (i) **Gestionnaire** de chantiers d'élagage, (ii) Gestionnaire de chantiers d'entretien d'espaces verts, (iii) **Spécialiste des arbres et des arbustes en bureau d'études** participant à

l'élaboration des projets d'aménagements paysagers, depuis la conception des projets jusqu'à leur mise en œuvre et leur gestion; (iv) **Membre d'un cabinet Expert-conseil** en arboriculture ornementale: il fait des propositions de gestion de peuplements auprès de collectivités, de sociétés privées ou de particuliers; (v) **Responsable d'un service entretien de collectivité, d'une société gérant des équipements** : il programme et gère les travaux de création et d'entretien des aménagements pour des collectivités, des sociétés gérant des équipements immobiliers ou infrastructures de loisir. Le diplômé peut être intégré au sein d'un service de recherche-développement-formation pour mener des expérimentations sur de nouveaux produits ou techniques utilisés dans les aménagements paysagers, ou dans un centre de formation.

SECTEUR(S) D'ACTIVITÉS

Les emplois touchent les **secteurs publics et parapublics** (services de l'équipement, collectivités territoriales, service recherche-développement-formation) et **des entreprises privées** d'élagage, de gestion, d'expertise et d'entretien des espaces verts.

Contacts

RESPONSABLE(S)

FOURNIER Nathalie

Tél : +33473407930

Email : Nathalie.LEBLANC@uca.fr

Desmazeau Eric

LEGTA Louis Pasteur

BP 115 - Marmilhat

63370 LEMPDES

Email : eric.desmazeau@educagri.fr

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

SABATER Dominique

Tél : +33473405425

Email : Dominique.SABATER@uca.fr

Service contact entreprise

Mme Sophie FOURNIER

Tel. 04 73 40 70 05

sophie.fournier@uca.fr

```
.col-xs-12 { width: 100%; } .col-md-6 { width: 40%; padding-left: 10px; padding-right: 10px; } .col-xs-1,  
.col-xs-2, .col-xs-3, .col-xs-4, .col-xs-5, .col-xs-6, .col-xs-7, .col-xs-8, .col-xs-9, .col-xs-10, .col-xs-11, .col-xs-12  
{ float: left; } .col-xs-1, .col-sm-1, .col-md-1, .col-lg-1, .col-xs-2, .col-sm-2, .col-md-2, .col-lg-2, .col-xs-3,  
.col-sm-3, .col-md-3, .col-lg-3, .col-xs-4, .col-sm-4, .col-md-4, .col-lg-4, .col-xs-5, .col-sm-5, .col-md-5,  
.col-lg-5, .col-xs-6, .col-sm-6, .col-md-6, .col-lg-6, .col-xs-7, .col-sm-7, .col-md-7, .col-lg-7, .col-xs-8, .col-sm-8,  
.col-md-8, .col-lg-8, .col-xs-9, .col-sm-9, .col-md-9, .col-lg-9, .col-xs-10, .col-sm-10, .col-md-10, .col-lg-10,  
.col-xs-11, .col-sm-11, .col-md-11, .col-lg-11, .col-xs-12, .col-sm-12, .col-md-12, .col-lg-12 { min-height: 1px;  
position: relative; }
```

Renseignements pratiques

[UFR de Biologie](#)

Campus Universitaire des Cézeaux

5 Impasse Amélie Murat

63178

Tél. : +33 (0)4 73 40 54 58

[Sur Internet](#)



[S'inscrire](#)



[S'orienter](#)



[Enquêtes](#)



[UCA Pro](#)

Offre de formation...

[En alternance](#)

[À distance](#)

[Courte](#)

```
/**/ .info {width:47%; vertical-align: top; display: inline-block; text-align: center;} /**/
```

Valider ses acquis

Tous les diplômes de l'UCA inscrits au [RNCP](#) peuvent faire l'objet d'une [demande de VAE](#). [La VAP](#) peut vous permettre d'intégrer une formation si vous n'avez pas le niveau universitaire requis

Rechercher une formation

```
/**/ .photo{display:none !important;}.date-publication-maj{display:none !important;} /**/ /**/  
.recherche-fulltext{display:none;} /**/
```